

# Rapport d'évaluation

**Évaluation du programme  
Infographie et animation  
en 2D et 3D (NWY.OF)  
conduisant à une attestation  
d'études collégiales (AEC)**

**À l'Institut Athéna**

*Décembre 2002*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

**Québec** 

## Introduction

L'évaluation du programme *Infographie et animation en 2D et 3D* (NWY.OF), conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC), donné à l'Institut Athéna, s'inscrit dans le cadre de l'évaluation, par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), de programmes d'AEC offerts par les établissements privés non subventionnés.

La démarche d'évaluation a été effectuée conformément aux modalités exposées dans le *Guide spécifique* de la Commission<sup>1</sup>. Le rapport d'autoévaluation de l'Institut Athéna, dûment adopté par son conseil d'administration, a été reçu à la Commission le 18 février 2002. Un comité dirigé par un commissaire l'a analysé puis a effectué une visite à l'établissement les 8 et 9 mai 2002<sup>2</sup>. À cette occasion, le comité a rencontré la direction de l'Institut, les personnes ayant travaillé à l'autoévaluation ainsi que des professeurs<sup>3</sup> et des étudiants<sup>4</sup>. Cette visite a permis un examen complémentaire des principaux aspects de la mise en œuvre du programme.

Le présent rapport expose les conclusions de la Commission, à la suite de son analyse du rapport d'autoévaluation et de l'information additionnelle recueillie lors de la visite. Après une brève présentation des principales caractéristiques de l'Institut Athéna et du programme évalué, le document présente des observations sur la démarche d'évaluation suivie par l'établissement et les résultats obtenus à partir des six critères retenus : la pertinence du programme, sa cohérence, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des élèves, l'adéquation des ressources, l'efficacité du programme et la qualité de sa gestion. Le rapport fournit une appréciation du plan d'action du Collège. La Commission formule, au besoin, des commentaires, des suggestions et des recommandations susceptibles de contribuer à l'amélioration du programme d'études.

- 
1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Guide spécifique pour l'évaluation de programmes d'études – Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)*, Québec, Gouvernement du Québec, juillet 2001, 23 p.
  2. Outre le commissaire, M. Louis Roy qui en assumait la présidence, le comité était composé de M. Pierre Matteau, ex-directeur des études, de M. Sébastien Racine, enseignant en infographie au Collège Inter-Dec et de M. Luc Verville, président de la firme 3D Art et Technologies. Le comité était assisté de M. Thomas Poirier, agent de recherche de la Commission, qui agissait à titre de secrétaire.
  3. Dans le présent document, le genre masculin désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.
  4. Il s'agit de seize étudiants dont la plupart étaient à mi-parcours et quelques-uns terminaient le programme.

## **Principales caractéristiques de l'établissement et du programme**

### **L'établissement**

L'Institut Athéna est un établissement privé non subventionné situé à Sainte-Foy. Fondé en 1998, il détient depuis 1999 un permis du ministère de l'Éducation l'autorisant à donner le programme *Infographie en animation 2D et 3D* (NWY.OF). L'Institut offre, en formation traditionnelle, l'AEC *Webmestre* (NWE.11). Cette attestation est également offerte en classe virtuelle interactive (à distance) en partenariat avec le Cégep de Matane. Il est aussi autorisé à donner le programme *Commerce électronique* (LEA.4K), mais ne l'a jamais offert. De plus, des formations sur mesure portant sur les applications des nouvelles technologies de l'information (NTIC) sont disponibles sur demande.

L'Institut a de nouveaux propriétaires depuis janvier 2002. La structure administrative comprend un directeur général, une directrice à l'enseignement et un conseiller pédagogique qui occupe aussi le poste de registraire et de conseiller au placement.

La mission de l'Institut Athéna est d'offrir à sa clientèle étudiante une préparation adéquate à son intégration au marché du travail. Pour la réaliser, il mise sur un enseignement d'excellence, la création d'un milieu propice à l'apprentissage et l'adaptation constante de ses programmes aux besoins du marché du travail. Il veut ainsi permettre à l'étudiant de devenir polyvalent, responsable et autonome dans son domaine. « L'art d'apprendre avec passion » est sa devise.

### **Le programme**

Ancien DPEC créé en 1992 et converti en AEC, le programme *Infographie en animation 2D et 3D* est offert depuis mai 1999. L'objectif principal du programme est d'assurer la formation d'artistes capables de prendre en charge les activités de création et de production du domaine. Il vise aussi à favoriser l'acquisition de connaissances techniques permettant une pratique de production, une maîtrise des équipements et une sensibilisation à la nature numérique des images. L'établissement mentionne que d'ici 2004, il redéfinira le programme en termes de compétences.

Pour être admis dans le programme, un candidat doit répondre aux conditions générales d'admission prévues au *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) et à l'une des conditions particulières suivantes : détenir un DEC en *Graphisme* ou en *Arts et technologies des médias*, ou une autre formation pertinente en arts plastiques ou en arts

appliqués; ou une expérience de travail équivalente. Le candidat doit présenter un portfolio qui peut être composé de productions provenant du milieu des arts visuels, du cinéma ou de la vidéo; il doit aussi se soumettre à une entrevue de sélection.

Le programme compte 570 heures de formation pour un total de vingt unités réparties en dix cours. Il se donne en trois sessions pour onze mois de formation. La première session compte 210 heures et les deux suivantes, 180 heures chacune. Deux professeurs et un chargé de cours sont affectés à temps plein à la formation et quatre autres chargés de cours spécialisés interviennent chacun dans un cours. Les groupes sont composés de quinze à vingt étudiants. En 1999-2000 et 2000-2001, l'effectif étudiant rassemblait respectivement 64 et 66 étudiants répartis en quatre cohortes. En 2001-2002, le programme a été offert trois fois et un total de 40 étudiants s'y sont inscrits. L'Institut note une augmentation des qualifications de base de ses candidats d'année en année. Ces derniers ont des études de plus en plus poussées, voire une formation universitaire, et des expériences de travail de plus en plus vastes. Les étudiants sont majoritairement des garçons âgés de 20 à 25 ans.

## **Évaluation du programme**

### **La démarche institutionnelle d'évaluation**

L'établissement a procédé pour la première fois à l'autoévaluation de son programme à partir du guide spécifique fourni par la Commission. La direction a confié le mandat à un comité composé de la directrice à l'enseignement, du conseiller pédagogique et d'un rédacteur. Le conseiller pédagogique a coordonné les activités de l'évaluation du programme.

L'opinion des professeurs a été recueillie de manière informelle. Ils ont pu donner leur avis sur chacune des sections du rapport. Ils adhèrent aux conclusions et au plan d'action du rapport d'autoévaluation.

L'opinion des étudiants a été recueillie par les pratiques habituelles de l'Institut : évaluation de l'enseignement à la fin de chaque cours, discussion en groupe lors de la diplomation de chaque cohorte et rencontres individuelles de la directrice à l'enseignement avec certains étudiants lors de la remise des bulletins. Ces types de cueillette de données permettent de dégager les grandes tendances de l'opinion que partagent les étudiants sur le programme. Toutefois, dans le cadre de l'évaluation de ses programmes, l'Institut devrait se doter d'un mécanisme de consultation plus systématique lui permettant de recueillir des données plus complètes et précises. Malgré cette réserve, la démarche de l'établissement est adéquate et cela se reflète dans l'adhésion de l'ensemble du personnel au plan d'action.

### **La mise en œuvre du programme**

Pour chacun des critères retenus, la Commission fait ses principales constatations, souligne les points forts et formule, le cas échéant, des commentaires, des invitations, des suggestions ou des recommandations susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'un ou l'autre aspect de la mise en œuvre du programme.

### **La pertinence du programme**

L'évaluation de la pertinence porte sur l'adéquation du programme aux besoins du marché du travail et sur les mécanismes mis en place pour adapter, de façon continue, le programme à ces besoins.

Depuis l'élaboration du programme en 1992, le domaine de l'animation 2D et 3D a beaucoup évolué. Les logiciels se sont multipliés et leurs applications, diversifiées. L'Institut a récemment développé un nouveau champ de spécialisation visant à mieux répondre aux besoins des entreprises de la région de Québec plus orientées vers l'animation 2D que l'animation 3D. Malgré tout, un peu moins de la moitié des étudiants obtiennent un emploi relié à leur formation. Selon l'Institut, plusieurs facteurs expliquent cette situation : le nombre des entreprises de la région de Québec est relativement restreint; certains étudiants ne sont pas prêts à déménager pour travailler dans leur secteur; d'autres sont unilingues francophones alors que les chefs de file de l'industrie travaillent en anglais; finalement, la crise affectant les nouvelles technologies de l'information fragilise le placement des étudiants sur le marché du travail. Dans l'ensemble, les étudiants méconnaissent les réalités du marché du travail. Afin d'améliorer la situation, l'Institut a récemment embauché un conseiller au placement à temps partiel. Celui-ci offre une formation d'aide à la recherche d'emploi comprenant une information sur les exigences du marché du travail et une simulation d'entrevue.

L'établissement souhaite développer ses liens avec ses diplômés. Il offre notamment, à tarifs préférentiels, des formations de mise à jour portant sur les logiciels étudiés dans le programme. De plus, la nouvelle direction s'efforce de bâtir des liens avec les entreprises du domaine. Ainsi, elle a conclu une entente avec une firme de digitalisation afin d'obtenir un numériseur 3D. De plus, le conseiller en placement de l'Institut a pour mandat de contacter l'ensemble des employeurs potentiels de la région afin de faire valoir les compétences des finissants. Afin de s'assurer que le programme soit toujours pertinent, la Commission *suggère* à l'Institut Athéna de développer un mécanisme de liaison plus formel et fonctionnel avec les diplômés et les employeurs.

### **La cohérence du programme**

L'évaluation de la cohérence porte sur le choix des cours, en regard des objectifs du programme, sur l'articulation de la séquence des cours en fonction de la progression des apprentissages et sur la charge de travail des étudiants.

Tous les cours contribuent à l'atteinte des objectifs en amenant les étudiants vers une meilleure compréhension et maîtrise de l'infographie et de l'animation 2D et 3D. La production d'un *démo* permet à l'étudiant d'effectuer la synthèse de l'ensemble des connaissances acquises. Par ailleurs, une période de douze heures est utilisée dans le cours *Technologie et infographie* (570-143-90) pour expliquer aux étudiants les qualités et attributs des différentes composantes d'un ordinateur en vue d'un achat. La place accordée à cet apprentissage semble trop importante et elle pourrait être remplacée par une

formation plus pertinente portant, par exemple, sur les fonctions d'utilisation d'un ordinateur ou sur les dimensions éthiques reliées au domaine, notamment les questions de propriété intellectuelle.

En mai 2001, l'Institut a remanié la séquence des cours de son programme. Cette modification permet aux étudiants de connaître les éléments de base de l'ensemble des logiciels utilisés avant la fin de la deuxième session. La séquence permet ainsi aux étudiants d'avoir un choix plus vaste pour sélectionner le logiciel qu'ils utiliseront pour réaliser leur *démo*. Trois champs d'animation s'offrent alors à eux. Il s'agit de l'animation 2D pour le web, l'animation pour les effets spéciaux et l'animation 3D. L'établissement présente ces trois champs d'animation comme des domaines de spécialisation. Les étudiants rencontrés ont témoigné de la progression logique de l'agencement des cours. La Commission souligne la pertinence de ce réaménagement du logigramme du programme.

Par ailleurs, les étudiants ont mentionné que la charge de travail à l'extérieur des cours correspondait bien aux pondérations prévues par les plans de cours. Selon eux, elle est équilibrée d'une session à l'autre.

### **Les méthodes pédagogiques et l'encadrement des étudiants**

L'évaluation des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants porte sur l'adéquation de ces méthodes aux objectifs des cours, sur leur adaptation aux caractéristiques des étudiants ainsi que sur leur encadrement et sur la disponibilité des professeurs.

Les méthodes pédagogiques sont adaptées aux caractéristiques des étudiants. Des exercices pratiques suivent toujours les apprentissages théoriques. Les étudiants ont exprimé leur satisfaction à l'égard de la pédagogie. Les professeurs sont attentifs à leurs étudiants.

L'Institut met à la disposition des professeurs un guide proposant des méthodes pédagogiques en fonction des connaissances à transmettre. Toutefois, comme l'indique l'établissement dans son rapport, il n'y a jamais eu d'analyse approfondie des méthodes à utiliser pour l'atteinte des finalités du programme. La Commission invite donc l'Institut à profiter de l'élaboration de son programme par compétences pour analyser plus en profondeur ses méthodes pédagogiques afin d'en augmenter l'efficacité et la pertinence dans l'atteinte des objectifs du programme.

L'encadrement offert aux étudiants est de bonne qualité. Ceux-ci en sont satisfaits. Ils bénéficient dès leur arrivée d'activités d'accueil et d'intégration. Tout au long du programme, ceux qui le souhaitent peuvent s'inscrire à des ateliers de mise à niveau en

informatique. Des ateliers de récupération individuels ou de groupes sont aussi offerts sur demande. Les étudiants peuvent également bénéficier de la disponibilité des professeurs avant et après les cours. En outre, la directrice de l'enseignement est très présente auprès des étudiants durant tout le programme. Elle assure un suivi constant de leur cheminement scolaire et elle les rencontre individuellement pour la remise des bulletins à la fin de chaque session. La Commission souligne la grande importance accordée par l'Institut à l'encadrement des étudiants. Il s'agit d'un point fort de la mise en œuvre du programme.

### **Les ressources humaines et matérielles**

L'évaluation des ressources humaines et matérielles porte sur les qualifications des professeurs et sur leur nombre, au regard des exigences du programme, sur la contribution du personnel technique ainsi que sur l'adéquation des aménagements physiques et des équipements en fonction des besoins du programme.

Deux professeurs et un chargé de cours se partagent les tâches d'enseignement. Ils sont compétents dans leur domaine. Ils possèdent une formation universitaire en enseignement. L'un d'entre eux participe même à la rédaction du manuel d'utilisation de l'un des logiciels phares du domaine. Dans ce secteur d'activités, les entreprises éditant les logiciels peuvent accréditer des professeurs et attester ainsi de leur maîtrise du logiciel. Ces accréditations impliquent une mise à jour constante des compétences des professeurs et contribuent à la notoriété de l'établissement. La Commission considère que l'Institut aurait avantage à soutenir les professeurs dans l'obtention des accréditations disponibles pour les logiciels utilisés. Par ailleurs, un technicien certifié assure à temps partiel l'entretien du parc informatique. La Commission estime que la qualité des ressources humaines est un point fort de la mise en œuvre du programme. Les étudiants en ont d'ailleurs témoigné.

Les locaux et le parc informatique sont adéquats. Un laboratoire informatique est accessible en tout temps. Les étudiants peuvent même y utiliser un numériseur 3D. L'Institut est attentif à leurs demandes.

L'accès à l'information complémentaire au programme se limite à Internet. Les étudiants ont mentionné qu'ils souhaiteraient pouvoir consulter des revues spécialisées directement sur les lieux de formation. Pour leur part, les professeurs souhaiteraient bénéficier d'un plus vaste répertoire de démonstrations vidéo. Afin de répondre à ces besoins, la Commission *suggère* à l'Institut de rendre disponible sur place la documentation appropriée.

## **L'efficacité du programme**

L'évaluation de l'efficacité porte sur les mesures de recrutement et de sélection des étudiants, sur l'évaluation des apprentissages, sur les taux de réussite des cours, sur le degré d'atteinte des objectifs du programme par les étudiants et sur les taux de diplomation.

Les candidats doivent se présenter à une entrevue de sélection afin de démontrer leurs capacités artistiques et leur motivation. La Commission constate que les mesures de recrutement permettent de réunir un effectif scolaire motivé et capable de réussir dans le programme.

Dans l'ensemble, l'évaluation des apprentissages est adéquate et les étudiants en sont satisfaits. La Commission a procédé à l'analyse du contenu et des instruments d'évaluation des apprentissages des cours *Production infographique* (570-137-90) et *Animation 2D* (570-139-90). Les plans de cours présentent les objectifs à atteindre et définissent précisément le contenu des activités d'apprentissage. Les instruments d'évaluation portent tous sur des résolutions de problèmes. Ils sont en nombre suffisant, d'une rigueur et d'une précision remarquables. Les critères de correction permettent une discrimination juste des réponses des étudiants et une évaluation équitable. Le cours *Projet en production infographique* (570-157-90) a également été analysé. Il s'agit du projet de fin d'études dans lequel les étudiants réalisent un *démo*. Le plan de cours prévoit un soutien technique individualisé du professeur sous forme de tutorat. Il ne précise pas toutefois la démarche de réalisation du *démo* notamment la modélisation, les textures et la conception sonore. La Commission invite l'Institut à ajouter dans ce plan de cours les phases de réalisation du *démo*.

L'Institut offre à ses étudiants de les superviser pendant un stage optionnel non crédité de fin d'études pouvant durer de quatre à six semaines. Pour en bénéficier, l'étudiant doit chercher, parmi les employeurs potentiels, un organisme d'accueil. La Commission a analysé le matériel pédagogique d'encadrement du stage. Il s'est révélé fort pertinent. De plus, les étudiants ont montré de l'intérêt à compléter leur formation par un stage en entreprise. La Commission *suggère* à l'Institut, dans le cadre de la redéfinition du programme par compétences, d'intégrer le stage à la formation.

Par ailleurs, les taux de réussite des cours oscillent entre 79 et 95 %. Les taux de diplomation varient entre 79 et 83 % et sont qualifiés de très satisfaisants par l'Institut.

## **La gestion du programme**

L'évaluation de la gestion porte sur la répartition des rôles et des responsabilités ainsi que sur les communications entre les professeurs et les instances administratives ou pédagogiques de l'établissement. Les procédures d'évaluation et de perfectionnement des professeurs, l'encadrement pédagogique et les mécanismes d'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) sont également évalués.

Les structures de gestion participative permettent le bon fonctionnement du programme. Elles sont appropriées à la taille de l'établissement. L'équipe de gestion soutient les professeurs. Le conseiller pédagogique discute avec eux des stratégies d'enseignement en fonction des objets d'apprentissage. Il leur soumet un guide complet de rédaction des plans de cours. La directrice de l'enseignement et les professeurs discutent, lors des réunions pédagogiques mensuelles, des difficultés des étudiants et des actions à entreprendre dans chacun des cours. Les professeurs travaillent à temps plein à l'Institut. Ils ont développé un sentiment d'appartenance. Ils participent à l'embauche des nouveaux enseignants. Du temps de perfectionnement leur est attribué. L'Institut complète actuellement un plan de perfectionnement des professeurs. Il songe notamment à les envoyer en observation dans les entreprises. La Commission souligne la qualité de l'encadrement pédagogique offert aux professeurs.

Bien que l'établissement procédait, au moment de la visite de la Commission, à l'élaboration de sa PIEA, le mécanisme d'adoption des plans de cours permettait déjà d'en vérifier la rigueur; il comprenait une rencontre entre le conseiller pédagogique et le professeur attiré à un cours.

Le programme est distribué et expliqué aux étudiants; ces derniers estiment que la formation reçue correspond aux informations transmises sur le programme lors de l'inscription.

## **Plan d'action**

Au terme de sa démarche d'évaluation, l'établissement a adopté un plan d'action comprenant un partage des responsabilités et un échéancier. Certaines actions prévues sont déjà réalisées; d'autres, comme l'élaboration de la PIEA et de la PIEP, sont en cours de réalisation. Les actions retenues tiennent compte de l'importance des points à améliorer identifiés dans le rapport d'autoévaluation, sauf celui qui concerne la mise en place d'un

mécanisme permettant d'assurer l'adaptation continue du programme à l'évolution du marché du travail.

## **Conclusion**

Au terme de son évaluation, la Commission arrive à la conclusion que la mise en œuvre du programme d'AEC *Infographie et animation en 2D et 3D* (NWY.OF), donné par l'Institut Athéna, est de qualité.

Quelques adaptations réalisées par l'Institut permettent au programme de répondre aux besoins du marché du travail. Ce programme est cohérent et le remaniement de la séquence des cours facilite la progression des apprentissages. La Commission souligne l'attention portée par la direction et les professeurs à la qualité de l'encadrement des étudiants. Ces derniers bénéficient d'enseignants compétents et dévoués. Les structures de gestion sont adaptées à la taille de l'établissement et elles favorisent la participation et le développement de la pédagogie. La Commission souligne l'engagement de l'ensemble du personnel de l'Institut envers la réussite des étudiants.

Des améliorations, dont plusieurs ont été identifiées par l'Institut, pourraient être apportées à quelques aspects du programme. Elles touchent en particulier la création d'un mécanisme plus systématique de liaison avec les diplômés et les employeurs, la disponibilité de la documentation, l'intégration du stage au programme.

## **Les suites de l'évaluation**

L'Institut exprime son accord avec les constatations et les conclusions de ce rapport. Il a proposé quelques corrections mineures qui ont été prises en compte par la Commission. Il poursuit la réalisation de son plan d'action déterminé à la suite de l'autoévaluation du programme. Il a notamment terminé l'élaboration de la PIEA.

La Commission considère que la réalisation du plan d'action contribuera à améliorer la qualité déjà reconnue du programme *Infographie et animation en 2D et 3D* à l'Institut Athéna.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président